



Décision 611TER/2024
RL

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

(modifie la décision 611BIS/2024 visée en Sous-Préfecture le 24/12/2024
pour cause d'erreur matérielle)

En vertu des délibérations n° 37 du 15 juillet 2020 et n° 66 du 20 juin 2022 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (point 24, effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des différents sites et bâtiments appartenant à la CDCHS et gérés par elle-même).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail avec :

- Monsieur POISAC Pierre en tant qu'agent d'accueil du 21 au 28 décembre 2024,
- Madame AUDUREAU Opale en tant qu'agent d'accueil du 22 décembre 2024 au 4 janvier 2025,
- Madame VERDON Naomie en tant qu'agent d'accueil du 24 décembre 2024 au 5 janvier 2025,
- Madame MENET Marine en tant qu'agent d'accueil du 27 au 30 décembre 2024,
- Madame LUNEL Audrey en tant que surveillante de baignade du 21 décembre 2024 au 3 janvier 2025,
- Monsieur RENSON Éric en tant que surveillant de baignade du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025,
- Madame RAVON Annelys en tant que surveillante de baignade du 22 décembre 2024 au 3 janvier 2025,
- Madame MOUILLOT Hannah en tant que surveillante de baignade du 28 au 29 décembre 2024,
- Monsieur MÉNAGÉ Jérémy en tant que surveillant de baignade du 31 décembre 2024 au 5 janvier 2025,

- Madame SMAGGHUE Françoise en tant que surveillante de baignade le 21 décembre 2024 et du **28 décembre 2024** au 5 janvier 2025,
- Madame GHERRAS Léna en tant qu'agent d'entretien du 21 au 29 décembre 2024,
- Madame DELAGE Charlyse en tant qu'agent d'entretien du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025,
- Madame COLLADO--TAVERNE Jana en tant qu'agent d'entretien du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025,
- Madame RAFFIN Clara en tant qu'agent d'entretien du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025,
- Madame DUMOIS Naoëlle en tant qu'agent d'entretien du 28 décembre 2024 au 5 janvier 2025,
- Madame MOUCHELIN--BERTRAND Anna en tant qu'agent d'entretien du 30 décembre 2024 au 6 janvier 2025,
- Madame MORANDIÈRE Élise en tant que serveuse en restauration du 21 au 22 décembre 2024,
- Madame BÉLIS Maëlyne en tant que serveuse en restauration du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025,
- Madame LACAZE Nahia en tant que serveuse en restauration du 22 décembre 2024 au 6 janvier 2025,
- Madame BROCHARD Denise en tant que serveuse en restauration du 23 au 30 décembre 2024,
- Madame MICOUD-TERREAU Jade en tant que serveuse en restauration du 24 décembre 2024 au 3 janvier 2025,
- Madame LACROIX-AMOUROUX Lindsay en tant que serveuse en restauration du 26 décembre 2024 au 2 janvier 2025,
- Monsieur CRAMIER Nathan en tant que serveur en restauration du 26 décembre 2024 au 5 janvier 2025,
- Monsieur RABILLER Adrien en tant que serveur en restauration du 22 au 30 décembre 2024,
- Monsieur BROSSERON Raphaël en tant que cuisinier le 31 décembre 2024,
- Madame LUSSEAU Candice en tant que serveuse en restauration du 6 au 10 janvier 2025,

Fait à Jonzac,

Le

28 DEC. 2024

Le Président

Claude BELLOT

Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex